

succursales, cette responsabilité incombe aux régisseurs; ceux-ci entreprennent aussi, de leur propre mouvement, des expériences de moindre importance, qui n'ont qu'un intérêt local.

A Ottawa, les travaux sont classifiés sous treize catégories distinctes, chacune d'elles formant une division ou service et ayant un chef à sa tête; on les nomme (1) élevage; (2) apiculture; (3) botanique; (4) céréales; (5) chimie; (6) vulgarisation et publicité; (7) plantes textiles; (8) culture; (9) plantes fourragères; (10) horticulture; (11) stations de démonstration; (12) aviculture et (13) tabac. Voici brièvement résumées, leurs attributions respectives:

*Élevage.*—Cette division s'occupe de la production du bœuf de boucherie, des troupeaux laitiers et des produits de la laiterie, de l'élevage des chevaux, des moutons et des porcs; elle se livre à des expériences de croisement des races, d'alimentation, de logement du bétail, constitution des troupeaux, etc.

*Apiculture.*—Tout ce qui concerne les colonies d'abeilles, les ruches, la production, la récolte et la vente du miel, est du ressort de cette division.

*Botanique.*—Les travaux de cette division se subdivisent en deux parties: la botanique économique et la pathologie des plantes. La première comprend l'étude des plantes médicinales, vénéneuses, oléagineuses, etc.; on y étudie aussi diverses plantes fibreuses et l'on y consacre une attention spéciale aux mauvaises herbes et à leur éradication. Cette division s'occupe également du parc d'acclimatation des arbres de la Ferme Centrale. Outre le laboratoire de pathologie des plantes d'Ottawa, il existe d'autres laboratoires similaires à Charlottetown, I.-P.-E., à Fredericton, N.-B., à St. Catharines, Ont., à Brandon, Man. et à Indian Head, Sask. On s'y livre à des investigations sur les diverses maladies s'attaquant aux arbres des forêts, aux arbres fruitiers et arbustes, aux céréales, aux pommes de terre, aux légumes et au tabac.

*Céréales.*—Son œuvre essentielle consiste à produire, par l'hybridation et la sélection, de nouvelles variétés de grains, puis à éprouver leur adaptabilité au climat des différentes régions du Canada. Les variétés donnant de bons résultats sont ensuite cultivées sur une plus grande échelle, et des échantillons en sont distribués gratuitement aux agriculteurs qui les demandent. Parmi les plus récentes variétés créées par cette division, et dont la culture est maintenant largement répandue au Canada, il convient de citer le pois Arthur et les blés Huron, Marquis et Prélude. Deux autres intéressantes variétés que l'on commence à propager, sont le blé Ruby, dont la maturation n'est pas tout à fait aussi hâtive que celle du Prélude, mais dont le rendement est supérieur, et l'avoine Liberté Hull-less (ou sans balle), particularité de conformation de nature à simplifier considérablement les procédés de sa transformation en aliment, soit pour l'homme, soit pour les animaux. Ce service détermine également les qualités meunière et boulangère du blé, au moyen d'épreuves de mouture et de panification.